Image not found or type unknown

Question sur le calcul de la tle

Par **fraidho**, le **07/12/2009** à **17:18**

Bonjour à tous,
J'ai construit un garage de 15mcarré accolé à mon habitation mais sans lien avec la maison (pas de porte communicantes). Les impots me demandent de payer une TLE sur les 15mcarré en considérant qu'il s'agit d'une extension de ma maison...
De ce fait, la TLE porte sur une extension du SHON et entre en catégorie 5.
Est ce normal ?
Merci de vos réponses.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés